



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DEMATERIALISEE CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,
- les Président(e)s de clubs de Ligue,
- les Délégués représentant les clubs de Districts

Castelmaurou, le 22 octobre 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie qui aura lieu, en visioconférence, le **samedi 9 novembre 2024, à 10h00 (émargement à partir de 9 h 00)**.

A ce titre, vous trouverez, sur le site de la Ligue (et/ou en attache), tous les éléments nécessaires à votre information :

- L'ordre du jour ;
- Les documents du Volet Administratif : Procès-verbal de l'assemblée générale du 31.05.2024, Rapport d'activité de la saison 2023 / 2024 ;
- Les documents du Volet Finance : Bilan et compte de résultats de la saison 2023 / 2024, Rapport du Commissaire aux comptes ; Budget prévisionnel 2024 / 2025 ;
- Les documents du Volet Election : Liste des candidats aux différentes élections* ;
- Une attestation de mandat interne (à remplir en cas d'absence**) à retourner avant le lundi 4 novembre 2024.

* Les profession de foi des différents candidats seront communiquées la semaine précédant l'Assemblée Générale

** En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, **uniquement par un licencié de votre club**. L'Assemblée Générale ayant lieu par voie dématérialisée, les mandats externes (représentation par un autre club de Ligue) ne sont pas autorisés.

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir et de la retourner, en suivant les indications sur le formulaire, à la Ligue, complétée et signée, pour le **lundi 4 novembre 2024**. Pour rappel, un pouvoir en bonne et due forme doit comporter la signature du Président, le cachet du club mais également mentionner expressément le mandataire désigné.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de la Ligue
Arnaud DALLA PRIA